

## contenu du message

de [REDACTED]  
à enqueteublique.vendee3@orange.fr  
date 19/10/18 13:22  
objet Projets Eoliens Ste Gemme & St Jean de Beigné  
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) CHALIGNY do...pdf (3,30 Mo)

Objet : Projets Eoliens sur les communes de Ste Gemme la Plaine et St Jean de Beigné avant avis de la Préfecture de la Vendée

Enquête publique Parc éolien de MARZIERES

A l'attention du Commissaire enquêteur

Bonjour Monsieur,

Veuillez trouver en pièce jointe mon soutien aux sites ci-après : Logis de Chaligny - Logis de la Chevallerie - Château de Bessay - Logis de la Popelinière.

Et mon avis sur l'enquête publique du projet éolien, auquel je m'oppose, considérant le projet incompatible avec :

- des sites remarquables (pollutions visuelle, environnementale)
- une économie touristique dynamique implantée au Pays de Sainte Hermine.

Recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Patricia Sérullaz

40 ROUTE DE LA CHAPELLE  
85210 SAINT MARTIN LARS EN SAINTE HERMINE

\_\_\_\_\_

## Non au projet de parc éolien des Marzières !

### Plaidoyer en faveur de la protection de quatre Monuments Historiques :

#### *Logis de Chaligny - Logis de la Chevalerie - Château de Bessay - Logis de la Popelinière*

- Le parc éolien des Marzières comporterait huit éoliennes, d'une hauteur de pales de 90 m. Contrairement aux assertions du promoteur, ce projet occasionnerait une covisibilité désastreuse de ce parc éolien dans le paysage immédiat de quatre sites protégés au titre des Monuments Historiques. L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- Le logis de Chaligny à Sainte Pexine est l'un des logis vendéens les plus authentiques et les plus représentatifs des logis de la Renaissance e Vendée, comme en témoigne sa position pilote à l'exposition des maquettes au Musée de la Chabotterie. Il est situé dans un environnement encore préservé. Classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1989, acquis en 1991 dans un état précaire, il a fait l'objet de travaux de restauration très importants étalés sur 25 années sous la conduite des architectes des Bâtiments de France.

Cette restauration unanimement reconnue et appréciée a été saluée par de nombreuses récompenses :

Le logis a reçu trois prix : deux prix de restauration (Vieilles Maisons Françaises en 1997, Association Culturelle du Pays Mareuillais en 2000), et un prix de création artistique Vieilles Maisons Françaises en 2002.

Les jardins, entièrement recréés, sont ouverts au public depuis 2001 et ont obtenu en 2007 le Label Jardin Remarquable octroyé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Ces jardins figurent parmi les plus beaux de Vendée et attirent 10 000 visiteurs chaque année qui viennent s'imprégner de la sérénité des lieux.

Des concerts de plein air y sont donnés. Au mois de septembre les Rencontres du Patrimoine et de la Création où participent 120 exposants artisans du Patrimoine ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme la plus importante de la Région dans ce domaine.

- Ce projet serait une atteinte grave au tourisme du Sud Vendée Littoral.

- Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques.

**Je m'élève contre la dégradation des sites des Logis de Chaligny, de la Chevalerie, du Château de Bessay et du logis de la Popelinière et me prononce de la façon la plus défavorable contre ce projet.**

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom : SERULLAZ Patricia

Adresse : 40 Route de la Chapelle 85210 St Martin Lars en Ste Hermine



Logis de Chaligny      Simulation du parc éolien des Marzières vu des jardins